



Mairie Tréfléz : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
 www.mairie-treflez.fr

PERMANENCE DES ELUS

Contactez la mairie au **02.98.61.45.72**

Mme Le Maire :

Anne BESCOND, reçoit sur rendez-vous : Le vendredi de 15 h à 17 h.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit uniquement sur rendez-vous le mercredi matin.

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi**.

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi**.

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

(soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven :

02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ENVIRONNEMENT

DECHETTERIE HORAIRES D'HIVER

> **Kergoal (Cléder)**

Tel : 02 98 19 54 67.

le lundi de **13h30 à 17h30** et du mardi au samedi,

de **8h45 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**

> **Ruléa (Lanhouarneau)**

Tel 02 98 61 32 57.

Ouverte le mercredi et le samedi

de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**.

N° service Déchets : 0 800 220 574

COVID - 19

Pendant le confinement, les déchetteries restent accessibles à tous sous conditions :

- Le port du masque est obligatoire dans toutes les déchetteries du territoire.

- Particuliers : cocher sur l'attestation la case « service public »

- Limité à 1 passage/jour et 3m3 (hors déchets verts)

- 1 seul par véhicule

- Il est demandé de décharger au plus vite, sans aide du gardien.

Pourront être demandés :

- Un justificatif de domicile pour les particuliers

- Un extrait kbis pour les professionnels

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Pour la semaine prochaine, avec le **jour férié** (mercredi 11 novembre), la collecte se fera le **jeudi 12 novembre**, sortir le conteneur JAUNE (RECYCLABLES), le mardi soir.



KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
5 novembre 2020
N° 1946

COVID 19

Quelques précisions sur le nouveau confinement

A la date du 4 novembre 2020, les règles suivantes s'appliquent sur le territoire communal

Les salles :

Les salles communales (MTL, Salle Omnisports, Halle de pétanque) sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Conformément à la réglementation en vigueur, ces salles ne peuvent être utilisées que par l'école, l'accueil de loisirs et le conseil municipal.

La Mairie et l'Agence Postale :

La Mairie et l'Agence Postale demeurent ouvertes durant toute la période de confinement.

Il est bien évidemment demandé à la population, autant que possible, de ne se présenter en Mairie que pour les démarches qui ne peuvent être réalisées par courriel (accueil.mairietreflez@orange.fr) ou par téléphone (02 98 61 45 72).

Activités maritimes :

· De manière générale, la pratique de loisir des activités nautiques, de plaisance et de plongée est interdite

· Il demeure possible de mettre les bateaux à l'hivernage. En cas de contrôle, le plaisancier doit présenter : le titre de propriété du navire, son autorisation de mouillage et son attestation de déplacement dérogatoire sur laquelle il convient de cocher le motif "Participation à des missions d'intérêt général".

L'accès au littoral demeure possible pour les personnes qui résident à moins d'un kilomètre de celui-ci.

Les rassemblements :

S'ils n'ont pas été déclarés en préfecture, les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée plus de six personnes sont interdits.

Par exception, peuvent continuer à se tenir les rassemblements à caractère professionnel et, dans les salles communales, les réunions faisant partie des exceptions prévues par la réglementation (école, périscolaire, conseil municipal).

Les activités sportives collectives ne sont pas autorisées.

Attention aux personnes isolées !

Durant cette nouvelle période de confinement, les personnes isolées ou les personnes qui ont connaissance d'une situation d'isolement sont invitées à prendre contact avec la Mairie pour état de cette situation. (02.98.61.45.72)

Les membres du CCAS établiront ensuite un contact régulier avec ces personnes.

De manière plus générale, il est demandé aux Tréfléziens de porter une attention toute particulière aux proches, aux voisins afin de traverser au mieux ce nouveau confinement.

ECOLE

Recherche Bénévole

L'école Notre Dame du Sacré Cœur est la recherche d'un bénévole pour assurer, de manière temporaire, la surveillance de la cour entre 12h et 13h.

Merci de bien vouloir prendre attache avec l'école si vous souhaitez vous porter volontaire.

COMMEMORATIONS



Les rassemblements de plus de six personnes sur la voie publique étant interdits, la participation à la cérémonie du 11 novembre se limitera à six personnes, quelques membres de la municipalité et les anciens combattants.

INFOS COMMERCANTS

>Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83

Horaires à partir de vendredi 30 octobre uniquement pour le TABAC.

Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10h à 13h et 17h à 19h30. Le dimanche de 10h à 13h.

Le service de paiement de proximité fonctionne pendant le confinement.

De nombreuses promotions pour le « mois de Vape »

Venez les découvrir

>La Supérette 02.98.61.70.51

Du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h15.

>Le Salon 02 98 79 71 68

Suite aux annonces du gouvernement, le salon sera fermé jusqu'à nouvel ordre.

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes **UNIQUEMENT sur RDV.** Du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h. **06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84**

>DU LOCAL DANS LE BOCAL

06 35 96 62 70 - 02 98 61 80 33 Dulocal-danslebocal29@gmail.com

Fabrice vous propose pendant la durée du confinement un plat du jour à emporter sur réservation du lundi au vendredi.

Lundi : porc aux herbes, purée de potimarron.

Mardi : volaille aux champignons riz.

Mercredi : couscous.

Jeudi : sauté de bœuf à la provençale gratin dauphinois.

Vendredi : cassoulet.

Possibilité de livraison pour les personnes vulnérables, n'hésitez pas à prendre contact au 06.35.96.62.70

Par ailleurs la production des bocaux continue également.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS TOUS LES COMMERCES ET LIEUX CLOS



MARCHÉ DU MARDI SOIR

Commerçants présents à partir de 17h le mardi soir

>La ferme "Plein le Boutoc" de Tréfléz 07 70 01 94 53

HORAIRES D'HIVER. Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h à 19h.**

Nous serons absents le mardi 10 novembre.

>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94

Les distanciations doivent être respectées et le port du masque est OBLIGATOIRE.



HAUT LÉON COMMUNAUTÉ



COVID-19 POINT SUR LES PERTURBATIONS À HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ

Suite aux annonces gouvernementales, Haut-Léon Communauté renforce les protocoles sanitaires de ses services.

Ces dispositions font suite à une consultation du Comité Technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les services communautaires fonctionnent en présentiel et sont joignables par téléphone ou courriel.

Maisons de Services Au Public

Les 2 sites restent ouverts au public exclusivement sur rendez-vous aux jours et horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Renseignements au 02.98.69.10.44 pour le site de Saint-Pol-de-Léon et au 02.98.69.44.54 pour le site de Cléder

La collectivité met en place un protocole sanitaire pour l'accès à la MSAP. Se renseigner avant de se déplacer

Crèches et halte-garderies

Les crèches/halte garderies restent ouvertes dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Centres de loisirs mutualisés

Les centres de loisirs mutualisés sont ouverts. De nouveaux protocoles sanitaires sont mis en place. Port du masque obligatoire pour les + de 6 ans.

Relais Petite Enfance

Les permanences individuelles sont maintenues sur rendez-vous.

Ces informations sont données sous réserve des évolutions pouvant intervenir dans la journée.

Retrouvez la situation dans les structures communautaires sur le site www.hautleoncommunaute.bzh

PETITES ANNONCES

Donne fauteuil en cuir électrique et table de salon
Tel : 06.25.15.16.50

A louer T2. renseignement en Mairie 02.98.61.45.72

Assistante de vie recherche des heures de ménage, accompagnement, courses....Contact : 06.32.51.28.74

ANNONCES EXTÉRIEURES

ASP-Respecte du Léon

Compte tenu des nouvelles dispositions sanitaires, le groupe de parole en soutien aux familles endeuillées, GEFE, **n'aura pas lieu le 12 novembre.**



**Pour vous protéger et protéger les autres
RESTEZ PRUDENT ET RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES**

KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr**

Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, à la Supérette et sous le porche de l'église.